

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SRI AGEING POPULATION, un compartiment de GENERALI INVESTMENTS SICAV (le « Fonds »)

ISIN: LU1234787890, Classe A DIS, Distribution

Ce fonds est géré par Generali Investments Luxembourg S.A.

Objectif et politique d'investissement

L'objectif de ce Fonds est, à long terme, de réaliser un rendement attendu positif et de surperformer l'indice MSCI Europe Total Return (dividendes nets réinvestis) par l'investissement dans des actions de sociétés satisfaisant à des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) sélectionnés par le biais d'un processus d'analyse, défini et respecté par le Gestionnaire financier, parmi des secteurs identifiés comme ceux qui pourraient le plus bénéficier de la tendance démographique à long terme du vieillissement de la population.

Le Fonds investira continuellement au moins 75 % de l'actif net dans des actions cotées émises par des sociétés européennes, tandis que les sociétés européennes sont des sociétés cotées sur une Bourse, ou constituées, en Europe.

À titre accessoire, les actifs totaux du Fonds peuvent également être investis en instruments du marché monétaire, en bons d'État, en obligations de sociétés, en convertibles et en droits de participation ne se focalisant pas sur le développement durable.

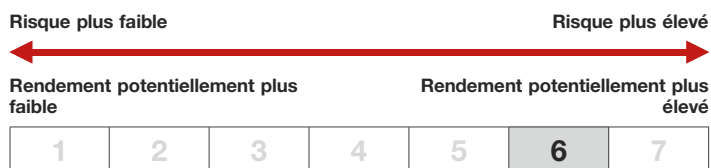
Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers et dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace de portefeuille et d'investissement.

Le Fonds est à capital variable. Vous pouvez obtenir le rachat des parts du Fonds chaque jour ouvrable au Luxembourg.

Cette catégorie de parts donne lieu à un dividende.

L'indicateur de référence est le MSCI Europe Total Return Index en EUR.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

L'exposition du Fonds aux marchés d'actions explique qu'il soit classé dans cette catégorie.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de contrepartie: Le Fonds peut subir des pertes si une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, tout particulièrement dans le cas des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré.

Pour plus d'information sur les risques du Fonds, veuillez vous reporter à la partie risques du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5 %
Frais de sortie	1 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,62 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

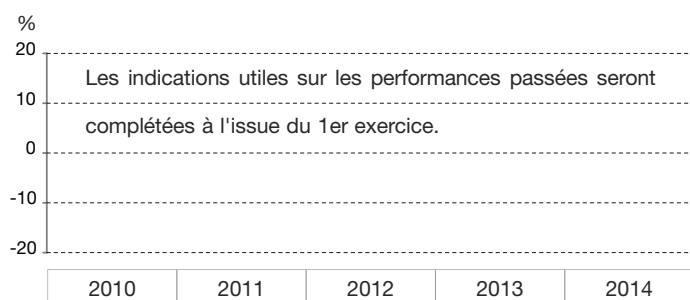
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage des frais courants indiqué se base sur une estimation du montant total des frais escomptés. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de performance, le cas échéant, et les frais de portefeuille liés aux opérations, à l'exception des frais payés au dépositaire et tout frais d'entrée/de sortie versé à un organisme de placement collectif sous-jacent.

Une commission de conversion d'un maximum de 5,00 % de la valeur liquidative par part à convertir peut être facturée.

Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse www.generali-investments-luxembourg.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds : 12 octobre 2015.

Date de lancement de la part de Fonds : 12 octobre 2015.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

Indicateur de référence : MSCI Europe Total Return Index (dividendes nets réinvestis).

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en anglais gratuitement auprès de Generali Investments Luxembourg S.A., 33 Rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse électronique suivante : GILfundInfo@generali.com.

La SICAV est divisée en compartiments multiples. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de la SICAV. Le prospectus concerne tous les compartiments de la SICAV. Son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion.

Sous certaines conditions, vous pouvez convertir tout ou partie de vos parts d'un compartiment en parts d'un ou plusieurs autres compartiments. Vous trouverez des informations sur la procédure de droit de conversion au chapitre 12 du Prospectus.

Le Fonds propose d'autres classes pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site Internet : www.generali-investments-luxembourg.com.

La responsabilité de Generali Investments Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12 octobre 2015.